

PLU de Saint-Leu : lancement de la concertation publique

La Ville de Saint-Leu révisé son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été débattu le 5 septembre dernier en conseil municipal.

L'objectif est que le PLU puisse être arrêté par le Conseil municipal en décembre prochain.

Au préalable, s'ouvre sur les prochaines semaines, une période de consultations. La Ville de Saint-Leu invite tous les administrés à venir apporter leurs contributions à ce projet de territoire.

Construisons ensemble le PLU

C'est une esquisse qui sera mise à disposition du public à partir du 24 Octobre. Ce projet de PLU a vocation à être, par l'expression citoyenne, amendé et adapté.

L'objectif poursuivi est d'arriver à l'élaboration d'un document de planification qui permette de répondre au mieux au besoin de la population et du territoire.

La participation du plus grand nombre à cette concertation revêt donc un caractère important : les propositions dessineront le Plan Local d'Urbanisme.

Le document sera ensuite soumis et débattu avec les personnes publiques associées (Etat, Région, TCO, etc.).

Calendrier de la concertation publique

Du lundi 21 octobre au vendredi 15 novembre, s'engage donc une période de concertation publique préalable à l'arrêt du projet en Conseil Municipal, prévu en décembre 2019.

Les avis et les propositions du public pourront :

- être rédigés dans un recueil des observations mis à la disposition du public lors des réunions de quartiers ou aux heures d'ouverture de la Mairie de Saint Leu à la Direction de l'Aménagement et du Développement, rue de la Marine 97436 St Leu,
- être transmis par voie postale (Mairie de Saint-Leu – 58, rue du Général Lambert BP 1004 – 97 898 Saint-Leu Cedex) en précisant l'objet « Contribution à la Concertation Publique préalable à l'arrêt du PLU de Saint-Leu », ou
- être transmis via le courriel dédié à cette consultation : revision.plu@mairie-saintleu.fr.

Moments forts de cette concertation, des réunions publiques auront lieu dans les quartiers, au plus près de la population. Il s'agit de moments d'écoute, d'explications et d'échanges autour des grandes lignes et des problématiques générales du projet de PLU. La Ville de Saint-Leu convie la population aux réunions suivantes :

- **Le Mercredi 23 Octobre 2019 à 17 h 30** : Maison de quartier du Plate
- **Le Mardi 29 Octobre 2019 à 17 h 30** : Maison de quartier des Colimaçons
- **Le Mercredi 30 Octobre 2019 à 17 h 30** : Salle Polyvalente de la Chaloupe
- **Le Mercredi 06 Novembre 2019 à 17 h 30** : Foirail
- **Le Jeudi 07 Novembre 2019 à 17 h 30** : Maison de Quartier de Saint-Leu Saint-Leu centre

Le Vendredi 8 Novembre à 17h30, dans la salle du Conseil municipal, se tiendra une réunion plus spécifiques avec les acteurs économiques (agriculture, tourisme, agrotourisme, etc.).

Pour les cas particuliers et les problématiques spécifiques, ces situations pourront faire l'objet de rendez-vous.

Consultation des documents

Le PADD et tout acte relatif à la révision générale du PLU de Saint-Leu, les éléments d'urbanisme tels que le SCOT (Schéma de Cohérence territoriale) du TCO et le Schéma d'Aménagement Régional seront disponibles à compter du lundi 21 Octobre.

Les 1^{ers} éléments constituant l'esquisse du projet de PLU seront disponibles à la consultation à l'issue de la première réunion de concertation.

L'ensemble des documents sera consultable à la Direction de l'Aménagement et du Développement, rue de la Marine, à Saint-Leu.

Un espace web dédié est également ouvert via l'adresse suivante : www.saintleu.re/plu